



PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE

Préfecture
Cabinet du Préfet

Bordeaux, le 9 janvier 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réunion du comité de pilotage du Grand Projet ferroviaire du Sud Ouest

Patrick STEFANINI, préfet de la région Aquitaine, préfet de la Gironde et préfet coordonnateur du GPSO, **Henri-Michel COMET**, préfet de la région Midi-Pyrénées, **Alain ROUSSET**, président de la Région Aquitaine, **Martin MALVY**, président de la Région Midi-Pyrénées, **Fabien BALDERELLI**, représentant du Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement et **Hubert du MESNIL**, Président de Réseau Ferré de France se sont réunis **lundi 9 janvier 2012 à Bordeaux, dans le cadre du Comité de Pilotage du Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest.**

Ce COPIL marque la fin de la 1ère phase des études permettant de proposer à la Ministre le projet pour décision et préparation de la mise en Enquête d'Utilité Publique.

- **Un tracé proposé pour l'ensemble du projet, largement issu de la concertation**

La concertation a permis de définir un tracé pour la totalité du GPSO (lignes nouvelles Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Espagne ainsi que l'aménagement des lignes existantes). **40%** de ce tracé résulte de la prise en compte des propositions des acteurs locaux, exprimées dans le cadre de la large concertation organisée par RFF, après consultation du public en 4 temps, réunions des groupes de travail, rencontres avec les instances intercommunales et les associations de riverains, commissions consultatives. **Les délais pour proposer un tracé ont été tenus, grâce à l'application d'une charte de la concertation exemplaire.**

- **Les prochaines étapes du Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest**

Phase d'Enquête d'Utilité Publique (2012-2013)

- Préparation de l'EUP en 2012-2013
- Enquête d'utilité publique prévue mi 2013
- Déclaration d'utilité publique prévue fin 2014

Accompagnée d'une stratégie foncière par anticipation

- Selon 3 axes prioritaires : acquisitions anticipées sur les bien bâtis (5% des bâtis sous emprise) ; stockage foncier de terrains agricoles et viticoles pour compensations ou échanges ultérieurs (25% des surfaces agricoles et viticoles nécessaires) ; stockage foncier de terres sylvicoles pour anticipation des boisements compensateurs (25% des surfaces sylvicoles nécessaires).

Un projet utile : 18 millions de voyageurs/an dont 6 millions de voyageurs supplémentaires/an à la mise en service, pour un gain moyen de 40 minutes par trajet.

Un tracé de près de 420 km de lignes nouvelles, irriguant le quart Sud-ouest de la France et reliant la péninsule ibérique au réseau européen à grande vitesse, proposé à la décision de la Ministre d'Etat fin janvier.

Contact Presse :

Sophie BILLA : ☎ 06 07 62 05 99

Bureau de la Communication Interministérielle

☎ 05 56 90 60 18 - ☎ 05 56 90 60 30

✉ pref-communication@gironde.gouv.fr